

Salon des Maires et des Collectivités locales 2025 : Erasmus+ France, partenaire des territoires et des communes

À quelques mois des élections municipales de mars 2026, les agences **Erasmus+ France** rappellent que le programme européen Erasmus+ ne s'adresse pas qu'aux étudiants, mais constitue un **levier d'action territoriale**, pour les élus, agents des collectivités et habitants.

Cette année encore, Erasmus+ sera présent sur la **“Place de l'Europe”** pour l'édition 2025 du Salon des Maires et des Collectivités locales. Outre le stand sur cet espace dédié aux acteurs de l'Europe dans les territoires, une conférence intitulée *“Comment saisir les opportunités d'Erasmus+ pour ma commune ?”* le mercredi 19 novembre 2025 à 16h30 (Pavillon 4, stand F94.6) fera intervenir **Nelly Fesseau**, directrice de l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation, **Mathieu Roumégous**, directeur de l'Agence Erasmus+ France / Jeunesse & Sport, et leurs équipes.

Depuis 2021 en France, **109 collectivités territoriales coordonnent 274 projets Erasmus+**, pour une enveloppe totale de **33,6 millions d'euros**, avec un financement moyen par projet de 173 195 euros. Ce sont **13 régions, 11 départements, 85 communes, métropoles et communautés de communes**.

Alors que l'appel à projets Erasmus+ 2026 est ouvert, **les collectivités locales peuvent s'emparer du programme Erasmus+** pour accompagner la mobilité, en Europe et à l'international, des élèves et enseignants, jeunes, associations sportives, acteurs de l'économie sociale et solidaire et de l'insertion professionnelle, agents publics, pour soutenir les établissements d'éducation et de formation de leur territoire, et développer des coopérations européennes autour des priorités que sont l'inclusion sociale, la transition écologique, l'innovation numérique et la participation citoyenne.

Les élus locaux sont invités à intégrer la dimension européenne dans leurs politiques publiques et projets de territoire, en ayant recours au programme Erasmus+ comme outil de cohésion, d'ouverture et d'attractivité. Les collectivités peuvent porter ou s'associer comme partenaires à des projets Erasmus+ et bénéficier d'un accompagnement sur-mesure de la part des agences nationales Erasmus+.

Exemples de projets Erasmus+ menés par des collectivités territoriales

- Le **Conseil de Développement du Pays Bassin d'Arcachon - Val de l'Eyre** coordonne un projet Erasmus+ pour organiser des journées d'observation en Belgique pour 30 agents de trois communautés de communes pour les former sur les fonds européens d'aide au développement des territoires, au bénéfice des différents services de leurs structures.
- Le **département de la Seine-Saint-Denis** porte des projets Erasmus+ sur différents secteurs (scolaire et jeunesse) qui permettent aux collégiens du département comme aux jeunes suivis par l'aide sociale à l'enfance de bénéficier de séjours en Europe et renforcer leurs apprentissages.

CONTACTS PRESSE :

Shahina Akbaraly – s.akbaraly@o2p-conseil.com – 06 50 82 55 02

Anne-Sophie Brieux – anne-sophie.brieux@agence-erasmus.fr – 06 18 90 93 02